Marseille, le 7 janvier 2004

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact presse :
DRIRE, Marc Frenger Pech-Gourg (Tél 04 91 83 63 88)

Echanger les expériences européennes, nationales et locales en matière de transport des matières dangereuses

A l'issue du groupe de travail tenu le 7 novembre 2003 à Aix en Provence, le groupe de travail du SPPPI PACA consacré au transport des matières dangereuses (TMD), avait présenté son dispositif futur de fonctionnement, basé notamment sur trois groupes techniques parmi lesquels le sous-groupe de travail n°2 «transposabilité des expériences» sur le TMD, rebaptisé depuis lors « échanges d'expériences ».
La première séance de ce groupe s'est tenu mercredi 7 janvier à Martigues en présence d'une vingtaine de participants issus des collèges traditionnels du SPPPI PACA.

Les objectifs de ce groupe, piloté par la DRIRE PACA, sont de deux ordres :

- L'évaluation et l'échange d'expériences concluantes et/ou de tentatives de solutions proposées dans le cadre d'autres SPPPI, au niveau national et/ou européen ;
- La définition de leur degré de transposabilité au niveau de la région PACA.

Le spectre géographique des travaux de ce groupe technique est donc tout à la fois national et européen.
Deux présentations étaient à l'ordre du jour, bientôt mises en ligne sur le site Internet du SPPPI PACA[1] :

- ✓ La synthèse d'un rapport sur les ressources et réseaux de compétence et d'expérimentation dans la gestion des risques liés aux TMD remis au Ministère chargé de l'environnement en avril 2003 par M. Philippe BLANCHER, co-auteur dudit rapport.

Selon M. Blancher les perspectives à venir dans le traitement de la problématique du transport des matières dangereuses s'articulent autour de :

  - ➢ L'obtention d'un portage politique et technique fort, des moyens financiers, techniques et surtout humains dédiés ;
  - ➢ Une articulation optimisée avec les procédures d'aménagement du territoire (DTA, SCOT, PLU, PDU…) ;
  - ➢ La mise œuvre de méthodes et d'outils pemettant une meilleure connaissance et représentation des flux et des risques, puis l'aide à la décision et à l'action capables d'intégrer les savoir locaux.

- ✓ Un témoignage de l'expérience de l'expérience lyonnaise et de son contexte, par M. Gérard Berne représentant le Secrétariat Permanent pour les problèmes de Pollutions Industrielles et des Risques de l'Agglomération Lyonnaise (SPIRAL)[2]. M. Berne notait en conclusion les étapes incontournables à remplir, à savoir
  - ➢ Une collaboration étroite entre les services de la DDE-DRE et ceux de la DRIRE ;
  - ➢ Une implication forte des acteurs locaux, de l'Etat (y compris Ministère Equipement) et des entreprises concernées : transporteurs, chargeurs, industriels, chauffeurs ;
  - ➢ Des moyens humains pérennes pour le fonctionnement du groupe de travail .

Le prochain groupe « échange des expériences » devrait se tenir au printemps et associer les administrations italiennes et espagnoles en charge de la problématique du TMD sur les territoires limitrophes ou proches de la région PACA.

[1] http://www.spppi-paca.org/
[2] http://www.lyon-spiral.org/